

**POUR LES COLLÈGES,
LE DÉPARTEMENT AGIT !**



DOSSIER DE PRESSE

UN NOUVEAU COLLÈGE À SANVIGNES-LES-MINES

PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT

MARDI 20 MAI 2025

UN NOUVEAU COLLÈGE À SANVIGNES-LES-MINES

PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, ont présenté ce mardi 20 mai 2025 le projet lauréat pour la construction du nouveau collège de Sanvignes-les-Mines sur le site actuel. Un investissement de taille qui conforte l'engagement de la majorité départementale de ne fermer aucun collège.

Malgré un contexte national qui pèse sur les finances des collectivités, le Département de Saône-et-Loire continue de faire des collèges une priorité pour assurer aux 24 700 collégiens un cadre éducatif de qualité, sécurisé et moderne, propice à leur réussite et à leur épanouissement. Depuis 2015, près de 200 millions d'euros ont été investis pour moderniser et entretenir les collèges. En 2024, ce sont 16,86 M€ qui ont permis de finaliser 9 restructurations partielles et d'engager 8 restructurations majeures.

En 2025, malgré une capacité d'investissement, dont 13 M€ uniquement pour les opérations de travaux, avec par exemple :

- ➡ La poursuite du programme éco-collèges, et notamment des opérations de rénovation complète des deux éco-collèges Saint-Marcel et Saint-Germain-du-Bois
- ➡ Les rénovations globales des collèges de Verdun-Ciel et de Paray-le-Monial
- ➡ L'ouverture d'autorisations de programme pour divers travaux d'adaptation des collèges Camille

Chevalier, Jean Vilar et Jacques Prévert à Chalon-sur-Saône ; et pour la mise en conformité de la SEGPA du collège Schuman à Mâcon

- ➡ Plusieurs autres opérations de travaux, dont le début de la restructuration du collège de Montcenis
- ➡ La rénovation du collège de Sanvignes-les-Mines.

Cette construction du nouveau collège de Sanvignes, pour lequel l'externat sera opérationnel à la rentrée 2027, témoigne de l'engagement de la majorité du président André Accary de ne fermer aucun établissement.

Ce futur établissement s'intègre pleinement dans l'ambition départementale qui s'inscrit autour de trois axes :

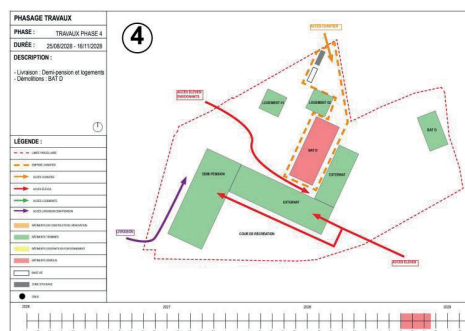
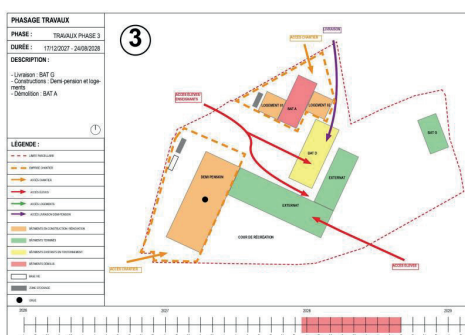
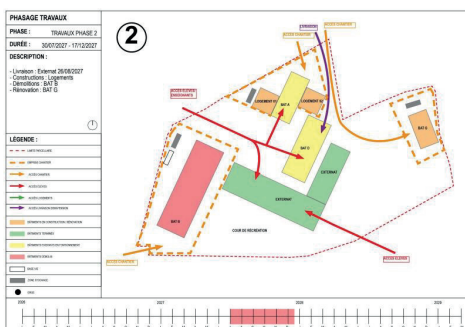
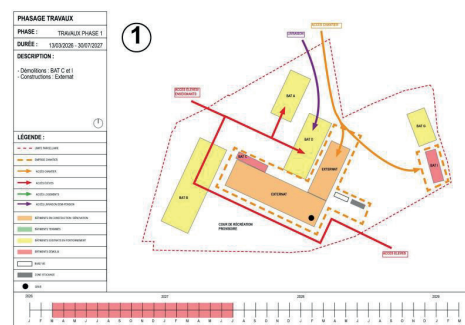
- ➡ modernisation
- ➡ sécurisation
- ➡ bien-être

pour un budget global 2025 de près de 62 millions d'euros.



UNE CONSTRUCTION DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- ➡ Disparition du dernier « pailleron » du département
- ➡ Photovoltaïque – production en autoconsommation
- ➡ Récupération des eaux de pluie
- ➡ Murs à ossature bois
- ➡ Îlots de fraîcheur, végétalisation et désimperméabilisation de la cour
- ➡ Grand terrain multisports
- ➡ Une surface projetée de 5 000 m²
- ➡ Une extension de la demi-pension pour accueillir 200 élèves de primaire



PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT

Construit en 1967, le collège de Sanvignes-les-Mines fait partie des derniers collèges de type « pailleron » encore debout. Menacé de fermeture par la rumeur publique malgré l'engagement de campagne de la majorité du président Accary de ne fermer aucun collège, l'établissement va aujourd'hui être reconstruit à neuf. C'est justement cette construction neuve que Tria Architectes*, le lauréat du concours d'architecte, est venu présenter en détail, pour ce chantier d'envergure.

L'ensemble scolaire présentant l'avantage d'être spacieux, sur un terrain de près de 12 663 m², va permettre des travaux en site occupé. Les travaux pourront ainsi se dérouler sereinement puisque le nouveau collège sera construit sur l'espace disponible tout à proximité de l'actuel collège

Roger-Vailland et les élèves seront accueillis normalement le temps de la construction.

Les cours se dérouleront dans le nouvel externat à la rentrée 2027.

L'ancien collège sera alors démoli. La deuxième phase consistera à reconstruire la demi-pension, imaginée pour accueillir de nouveaux élèves du primaire, au nombre de 100 aujourd'hui. Après la démolition de l'ancienne cantine, les extérieurs pourront être finalisés.

- ➔ **DÉBUT DES TRAVAUX :**
printemps 2026
- ➔ **LIVRAISON EXTERNAT :**
rentrée 2027
- ➔ **LIVRAISON DU RESTAURANT SCOLAIRE :**
automne 2028
- ➔ **FIN DES TRAVAUX :**
début 2029

➔ **COÛT :**
14,3 M€ financés par le Département, avec cofinancements ADEME (études de faisabilité géothermie) et sollicitation de l'Etat (dotation de soutien aux investissements des Départements)

* plusieurs entreprises départementales et régionales pour réaliser ce projet à l'instar de Tria Architectes à Dijon, le Bureau d'étude Synapse à Mâcon

LE COLLÈGE

Principal : Séverine Berthaud

- 8 agents départementaux
- 266 élèves issus des communes de Dompierre-sous-Sanvignes, Montceau-Sanvignes, Perrecy-les-Forges, Sanvignes-les-Mines et Saint-Bérain-sous-Sanvignes.
- 320 demi-pensionnaires dont 100 primaires.

Jeunes élus départementaux - CDJ71
Maylis ZABAWA et Lison CZEKIERDA



AUJOURD'HUI



DEMAIN



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
 Edwige Labruyère
 Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
 71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
 e.labruyere@saoneetloire71.fr